

Service instructeur

DEVI - Service eau, épuration et équipements
ruraux

Service consulté

**AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE
COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL DU FINANCEMENT DES AIDES AUX
COLLECTIVITES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE
AFFECTATION DES DOTATIONS 2018**

Résumé : Ce rapport propose d'affecter les cinq dotations 2018 du Compte d'Affectation Spécial du Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (CAS FACE), de la manière suivante:

- Commune de VOGELGRUN : les dotations de "Renforcement, d'Extension et d'Enfouissement" de respectivement 71 000 €, 18 000 € et 17 000 € pour son projet dans le secteur de l'Ile du Rhin,
- Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie électrique (SIDEL) : les dotations de "Sécurisation fils nus" et de "Sécurisation fils nus faible section", de respectivement 18 000 € et 29 000 € pour son projet dans la rue du Schoren à LIEBENSWILLER.

Le Conseil du FACE a affecté au Département du Haut-Rhin pour 2018 :

- une dotation de 71 000 € pour le sous-programme "Renforcement", ce qui correspond, au taux maximal de 80 % accordé par le FACE, à un montant de travaux de 88 750 € HT,
- une dotation de 18 000 € pour le sous-programme "Extension", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 22 500 € HT,
- une dotation de 17 000 € pour le sous-programme "Enfouissement" ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 21 250 € HT,
- une dotation de 18 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 22 500 € HT,
- une dotation de 29 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus faible section", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 36 250 € HT.

Les deux dernières dotations ne peuvent être mobilisées que par le Syndicat intercommunal de distribution de l'énergie électrique (SIDEL) à HEGENHEIM. Par contre, le SIDEL a confirmé qu'une nouvelle fois il ne déposerait pas de demande au titre des trois premières dotations classiques, ses capacités financières étant toujours mobilisées par les travaux induits par l'extension du tram bâlois ; il laisse ainsi l'entier bénéfice des trois dotations principales aux communes du secteur de la régie UEM-VIALIS.

Dans ces conditions, après avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date du 1^{er} juin 2018, il vous est proposé que les crédits FACE 2018 soient affectés conformément à l'annexe jointe de la manière suivante :

- Sous-programme 2018 « Renforcement »

Affectation intégrale de la dotation 2018 du sous-programme « Renforcement » du CAS FACE de 71 000 € à la Commune de VOGELGRUN pour les travaux de renforcement dans le secteur de l'Île du Rhin,

- Sous-programme 2018 « Extension »

Affectation intégrale de la dotation 2018 du sous-programme « Extension » du CAS FACE de 18 000 € à la Commune de VOGELGRUN pour les travaux d'extension dans le secteur de l'Île du Rhin,

- Sous-programme 2018 « Enfouissement »

Affectation intégrale de la dotation 2018 du sous-programme « Enfouissement » du CAS FACE de 17 000 € à la Commune de VOGELGRUN pour les travaux d'enfouissement dans le secteur de l'Île du Rhin.

- Sous-programme 2018 « Sécurisation fils nus »

Affectation intégrale de la dotation 2018 du sous-programme « Sécurisation fils nus » du CAS FACE de 18 000 € au Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie électrique (SIDEL), pour les travaux de mise en souterrain dans la rue du Schoren (partie haute) à LIEBENSWILLER.

- Sous-programme 2018 « Sécurisation fils nus faible section»

Affectation intégrale de la dotation 2018 du sous-programme « Sécurisation fils nus faible section» du CAS FACE de 29 000 € au SIDEL, pour les travaux de mise en souterrain dans la rue du Schoren (partie basse) à LIEBENSWILLER.

Il est précisé que ces dotations ne transitent pas par le budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT